

Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 12 octobre 2023

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.259

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 13 septembre dernier, visant à obtenir les documents suivants :

« [...] Toutes les communications (lettre, courriels ou autres) entre le Ministère de la santé et des services sociaux et le Ministère du travail concernant l'application de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (2021, c. 27). » (*sic*)

Au terme de nos recherches, vous trouverez ci-joint le document recensé répondant au libellé de votre requête. À noter qu'un renseignement personnel a été protégé en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée, ainsi que les extraits de celle-ci sur les dispositions invoquées.

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

[REDACTED]

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 3